

DÉNOMINATION

de rues dans la Commune de Plainpalais.

Du 29 Décembre 1905

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Sur la proposition des Départements des Travaux publics, des Finances et de l'Intérieur ;

ARRÊTE :

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Plainpalais en date du 8 Décembre 1905 par laquelle ce Conseil décide :

1° De donner le nom de la *rue des Plantaporets* à la rue sise entre le boulevard de St-Georges et le quai du Rhône dans le prolongement de la rue David Dufour.

2^o De donner le nom de la *rue des Deux Ponts* à la rue tendant du Pont de Sous Terre au Pont de St-Georges, dénommée actuellement boulevard de St-Georges.

Certifié conforme:

Le Chancelier, Théodore BRET.
